



## **VALORISER LES COLLECTIONS DES MUSEES DE FRANCE**



Mise en ligne : juin 2020

Quand les musées de France mettent leurs collections en ligne, ils se limitent trop souvent aux quelques œuvres les plus connues. Pire encore, ils ne proposent parfois qu'une description textuelle générale de la collection, assortie de quelques imageries. Un tel parti-pris est devenu incompréhensible pour les Internaute. Les musées nord-américains donnent l'exemple d'une mise en ligne massive de leurs collections. De plus, la prise de vue et la mise en ligne d'images ne présentent aucune barrière technique et sont devenues pratiques courantes.

Il existe de nombreuses manières de présenter les collections. Voici les principales, qui ne sont toutefois pas exclusives :

- Promenade virtuelle dans le musée ;
- Sélection d'œuvres choisies et commentées ;
- Expositions virtuelles ;
- Dossiers ;
- Catalogues ;
- Jeux ;
- ...

### **Comment présenter les collections en ligne ?**

#### **Promenades virtuelles**

Il est possible de faire pénétrer l'Internaute dans un substitut numérique de musée, sous forme de visite virtuelle, en 3D, ou non.

Ceci se justifie particulièrement lorsqu'il s'agit d'un lieu exceptionnel par son architecture (château...), ou d'accès difficile (que ce soit à un public nombreux en raison de l'exiguïté du lieu, ou à des personnes handicapées).

Les visites virtuelles sont particulièrement précieuses pour la reconstitution d'espaces partiellement détruits, ou modifiés de manière importante. Elles peuvent alors donner une part plus ou moins importante à l'hypothèse, mais celle-ci doit être étayée et clairement identifiable.

Elles peuvent également présenter un espace purement conceptuel (dans le cas d'un projet de musée dont l'espace ou la scénographie ne sont pas encore déterminés).

Une « balade » sans valeur ajoutée (information concernant les œuvres, agrandissement des images, zoom sur des décors d'architecture difficilement visibles...) est à éviter, car elle ne répond à aucune exigence pédagogique ou scientifique.

### **Sélection d'œuvres choisies et commentées**

1°/ Les incontournables : les « *Principes de qualité d'un site Internet culturel* » rappellent que « *les contenus les plus remarquables doivent être accessibles* ». Ne pas présenter les œuvres les plus connues des collections générerait un sentiment de frustration chez les visiteurs. Mais, là plus qu'ailleurs, il est indispensable d'apporter une valeur ajoutée (informations inédites ou méconnues, images de détails, vidéo...) et aussi d'expliquer pourquoi cette œuvre est célèbre.

2°/ Et plus : comment en finir avec la fatalité des artistes et des œuvres les plus connus, alors que tant d'autres objets mériteraient d'être découverts ? Le multimédia offre des solutions à cette difficulté. L'un des partis adoptés par quelques musées est de mettre en avant les objets, ou les artistes, quantitativement les mieux représentés dans la collection.

Internet est un espace de liberté dont l'une des particularités a été – et demeure – de permettre la prise de parole par des minorités. Ce mouvement est également apparu dans le monde des musées, avec une remise en cause d'une histoire de l'art essentiellement centrée sur l'Europe et le bassin méditerranéen. Des collections, jusqu'alors jugées d'un intérêt « secondaire », des artistes aujourd'hui méconnus, des écoles « locales », ont été présentés et réévalués, grâce à Internet.

Vous pouvez aussi vous libérer de l'« objectivité » scientifique et choisir des critères d'accès plus subjectifs. Ceux-ci seront d'autant plus appréciés qu'ils correspondent aux pôles d'intérêt des publics du musée, ou d'une catégorie de publics ou d'internautes.

L'influence du web social et l'évolution des mentalités ont amené certains musées à reconsidérer, avec leurs publics, la liste des chefs-d'œuvre. De nouveaux critères d'appréciation sont apparus. L'obligation d'être compris par des publics curieux, mais étrangers au sujet, s'est imposée. Des notions scientifiquement inexactes, mais largement utilisées par le public, ont été prises en compte. Bien entendu, ces choix peuvent et doivent être expliqués.

### **Expositions virtuelles**

Elles peuvent être, ou non, la déclinaison d'une exposition traditionnelle. S'il s'agit de la déclinaison d'une exposition traditionnelle, il est souhaitable que la version numérique apporte une plus-value.

Dans tous les cas, elles doivent être adaptées au vecteur. Car pour être virtuelle, une exposition n'échappe pas à certaines règles :

- un plan structuré ;
- un parcours clair, induisant une navigation aisée.

Les textes doivent être :

- relativement courts, mais en quantité suffisante ;
- adaptés à différents publics, ou aux publics visés.

Il est attendu des images de qualité, permettant l'agrandissement, y compris de détails.

La structure peut être plus ou moins complexe, allant de l'album photo commenté à des présentations beaucoup plus riches, voire sophistiquées.

Fonctionnalités : Idéalement, toutes les possibilités offertes par le web devraient être utilisées, afin de pallier l'absence des objets originaux :

- agrandissement d'images ;
- jeux ;
- dictionnaires ;
- liens ;
- ...

### **Dossiers**

Ils permettent de mettre en lumière un objet des collections. Ils ont généralement une structure plus simple que l'exposition virtuelle. Le texte y tient souvent une place importante. Il est donc bien d'en permettre facilement l'impression.

### **Outils pédagogiques**

La plupart s'adressent aux enseignants plus qu'aux scolaires. Pourtant, le numérique offre des outils particulièrement adaptés aux jeunes publics : dictionnaires dynamiques, rebonds, détails d'images, jeux...

Quand ils concernent les enseignants : leur positionnement est parfois difficile, les musées proposant des contenus élaborés, alors que les enseignants cherchent surtout des données brutes.

Quand ils concernent les scolaires : il serait souhaitable de cibler les niveaux de scolarité, avec, au minimum, primaire, collège, lycée, université.

### **Revues**

Certains musées, encore très peu nombreux, ont choisi de dématérialiser leurs revues. Celles-ci sont librement consultables et téléchargeables au format pdf. Il est alors souhaitable de proposer un index dynamique par auteurs et par mots-clés concernant les sujets des articles.

### **Catalogues des collections**

Cela peut aller du document pdf feuilletable, réalisé à partir d'un document papier, au catalogue numérique sophistiqué (doté de liens, d'index, de glossaire, d'images dynamiques), en passant par la base de données.

Une centaine seulement de musées de France ont pris le parti de publier leur collection sur Internet. Pourtant, tous les outils de gestion des collections disposent de fonctionnalités de mise en ligne de type base de données :

- OPAC (Online Public Access Catalog) ;
- CMS (Content Management System).

Les bases de données permettent de traiter des quantités importantes d'informations de manière efficace (si toutefois la saisie d'informations a été menée de manière cohérente et rigoureuse). Elles constituent le système d'accès le plus direct à la notice et à l'image d'un objet.

Pour être performants, ces outils présentent des inconvénients :

- actuellement, leurs contenus ne sont pas lisibles par les moteurs de recherche ;
- l'interrogation peut s'avérer difficile quand on ne connaît pas les contenus a priori, la méthode de recherche étant rarement intuitive ;
- elles imposent une structuration des données qui va à l'encontre de contenus riches ;
- l'information souvent brute, vise surtout un public de chercheurs ou de spécialistes.

Des solutions ont été recherchées afin de palier certains de ces inconvénients. Par exemple, des éléments d'orientation, des systèmes de rebond, peuvent aider l'internaute dans sa navigation. La sérendipité encourage le visiteur à élargir ses pôles d'intérêt, ou l'oriente dans une direction similaire à ce que semble être sa recherche.

Si la notice d'un objet est souvent factuelle, presque austère, certains musées ont fait le choix d'intégrer de manière systématique des notices extrêmement développées. Enrichir les notices en ajoutant des informations de type « cartel », plus ou moins élaborées, constitue une démarche indispensable en terme de service aux visiteurs, virtuels ou non. Les notices peuvent être enrichies avec des informations également produites par le musée, mais autres que textuelles : enregistrements sonores, vidéos...

Quelle que soit la taille de l'institution, les ressources en lien avec les collections sont souvent disséminées. Les regrouper de manière cohérente, grâce à la notice d'objet, peut rendre de nombreux services.

N'hésitez pas à proposer un lien vers une ou des ressource(s) externe(s). Par complémentarité, l'interconnexion peut donner une dimension scientifique à des contenus qui, isolés, en seraient relativement dénués. L'interconnexion des bases de données des collections, des archives, de la documentation et de la bibliothèque va constituer un enjeu majeur pour les années à venir.

### **Où diffuser ses collections ?**

Tous les musées ne disposent pas d'un site dédié. Souvent, la tutelle offre des possibilités limitées d'information, plus que de valorisation (une page indiquant l'adresse, les horaires et tarifs et une présentation extrêmement succincte des collections). Il existe des solutions complémentaires pour valoriser ses collections : portails ou bases de données mutualisés. De tels portails favorisent la visibilité des collections et facilitent la recherche pour l'Internaute.

Portails régionaux : les premiers sites régionaux de musées ont été créés dès 1995 (Basse-Normandie, puis Nord-Pas-de-Calais). Ces sites proposent l'accès aux collections sous forme d'expositions virtuelles, de dossiers et, parfois, de bases de données (Centre-Val-de-Loire, Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Nouvelle Aquitaine).

Leur intérêt réside dans la diversité des collections. Cet atout peut se révéler un inconvénient : les contenus risquent, en effet, pour un public non averti, sembler assez peu homogènes. Souligner certains fils directeurs transversaux permet de valoriser la diversité des fonds tout en garantissant une cohérence grâce à la définition de thématiques communes.

S'il est légitime, le maillage administratif présente certaines limites : les caractéristiques de certaines collections les rendant plus adaptées à un regroupement thématique que territorial (musées archéologiques, maritimes ou fluviaux...).

Autres portails administratifs : certains regroupements se font au plan départemental, municipal, parc naturel...

L'Etat propose aux musées de France une base de données : Joconde, catalogue collectif des collections, quelle que soit la nature des collections.

Portails thématiques : ils présentent plusieurs avantages :

- la cohérence ;
- une bonne visibilité, en raison de l'évidence de la thématique ;
- ils peuvent dépasser les frontières des seuls musées et s'ouvrir à un ensemble plus large d'institutions, ce qui augmente leur intérêt scientifique.

### **Quelle diffusion choisir ?**

Site national, régional ou local, portail thématique ? La présence de tout ou partie des collections sur un site n'interdit pas une présence sur d'autres sites. Une présence sur plusieurs sites favorise la visibilité. L'essentiel est de jouer la complémentarité, et non la concurrence.